

# Sollicitation de fuite sur module ou ballon

MPORT Aucun		ent formulaire n'es	t pas convenablement et entièr <mark>ement rempli.</mark>		
nform	ations générales :				
•	N° série du module : SC1Z 20	0143707	Nom de l'installation : SC1Z		
•	Nom de l'installateur : MAGN	IAT	Date de livraison : 2015		
•	Date de mise en service :	15			
	Réalisée par Solisart		☐ Réa <mark>lisée par Installateur</mark>		
•	Objet de la réclamation :				
	Détailler la problématique, en renseignant sa localisation, les circonstances et période(s, d'apparition, les causes éventuelles et leurs conséquences.  Fuite de glycol au niveau du ballon d'eau chaude  Chaque année, à l'automne, nous constatons une grosse perte de pression sur le ballon.  Chaque année, il faut faire reprendre les joints d'étanchéité du réseau glycol.  En plus de ces fuites, il a fallu reprendre la bride du ballon d'eau chaude.  Toutes ces fuites ont engendré le décollage du carrelage et une fissure dans la dalle				
	A quand une véritable solution durable ?				
<u>Donné</u>	es techniques : Référence installation :				
Ci-	Ci-possible, joindre une photo de l'étiquette du module SOLISART.				
×	SC1Z (hydraulique sur ballon)	☐ SC1(1 armoire +	+ 1 ballon) SC2(1 armoire + 2 ballons)		
•	Type d'installation : Individuelle	□ Collective			
•	• Volume ballon ECS (en L) : 400 L • Volume ballon tampon (en L)				
	ons différents :				
	Si la présente demande concerne une fuite sur un ballon sanitaire ou tampon, renseigner le				
	nombre d'echangeurs et four	nir une photo de l'é	tiquette d'identification de l'équ <mark>ip</mark> ement :		

- **Dossier photos**: Pour prise en compte du dossier et faciliter son traitement, joindre au présent document des photos montrant :
- Vue générale du module hydraulique SOLISART;
- Etiquette d'identification du module hydraulique SOLISART;
- Etiquettes d'identification du ballon sanitaire et/ou du tampon SOLISART;
- Zone(s) concerné(es) par les problèmes de fuites, étanchéités ;
- Des dégâts induits (infiltration, fuites, ...);
- Toutes autres photos vous paraissant importantes au traitement du dossier.

# Données sur suivi de l'installation :

•	<ul> <li>Nom et coordonnees de l'entreprise realisant l'entretien/maintenance de l'installation :         KTHERMIE - 26 rue Abbé Ravaud - 38250 Villard-de-Lans     </li> <li>Périodicité des visites d'entretien/maintenance :         Une fois par an minimum, à chaque problème.     </li> <li>Date de la dernière visite d'entretien/maintenance :         <ul> <li>Pression à vide du vase d'expansion solaire :</li></ul></li></ul>				
•					
•					
•					
•					
•	Eventuel(s) dysfonctionnement(s) déjà service :	rencontré(s) sur l'inst <mark>a</mark> llation depuis sa <mark>mise en</mark>			
	Aucun	☐ Défaut(s) de circulation			
×	Surchauffe(s) dans les capteurs	<ul> <li>Dysfonctionnement vase d'expansion</li> </ul>			
×	Perte(s) de pression				
	Autres	<u> </u>			
		nter de trouver des solutions dont une de l'expert système.			
	•	de SOLISART concernant la présente « sollicitation es, prise en charge en garantie, préconisations			
	ques,) ·Une solution durable pour qu'il n'y				
Entreprise :		Propriétaire de l'installation :			
Nom: KTHERMIE		Nom : M. et Mme BOUDIN			
Téléphone : 07.82.90.34.91		Téléphone : 06.70.46.51.86			
Mail :	kthermie@gmail.com	Mail: ma.boudin@gmail.com			
Fait à :	Lans-en-Vercors <b>le</b> 0.5 / 1.0 / 2.0.2	2			

Signature Entreprise :

Signature Propriétaire :

## Rappel des conditions générales de ventes, paragraphe 10 : garanties contractuelles

#### X- Garanties contractuelles

10.1 – En cas de défaut de construction, de montage, si celui-ci est effectué par nos soins, de fonctionnement et de vice de la matière, la charge de la preuve des défauts ou vices incombe à l'acheteur. Celui-ci doit nous aviser, sans retard et par écrit, des vices qu'il impute à nos fournisseurs.

10.2- Durée : La durée de garantie court à partir de la date de livraison ou de l'achèvement du montage par nos soins. La durée normale de garantie est de 1 an. Le client doit préciser les conditions de fonctionnement lors de la commande, sous peine de suppression totale de garantie pour l'ensemble de l'installation.

La réparation, la modification ou le remplacement des pièces pendant la période de garantie ne peuvent avoir effet de prolonger celle-ci.

### 10.3 - Exclusion de garanties :

Sont exclues de toute garantie l'intervention d'une personne non expressément habilitée à intervenir sur nos produits par notre société, le non-respect des préconisations ou contraintes d'utilisation, les installations défectueuses ou toute opération non conforme à l'usage normal du produit.

# XI- Limites de garantie

Nos garanties sont strictement limitées au montant de la commande et ne peuvent avoir pour effet que la réparation ou le remplacement en toute diligence, dans nos ateliers, à nos frais, de toute pièce mise hors de service par suite de défaut ou vice. Nous nous réservons le droit, soit de modifier notre matériel en vue de satisfaire à ces garanties, soit de remplacer les pièces défectueuses. La garantie ne s'applique pas aux remplacements et aux réparations qui résulterait de l'usure normale du matériel, de détérioration ou accident provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, d'utilisation défectueuse des appareils, de tentatives de réparation par l'acheteur, que nous n'aurions pas préalablement approuvé par écrit. Les travaux à façon et les réparations de matériels usagés ne comportent aucune garantie. Les pièces remplacées gratuitement restent notre propriété. Il est de convention expresse que nous ne serons tenus à aucune indemnisation envers l'acheteur pour tout préjudice subi, tel que : accidents aux personnes, dommages à des biens distincts de l'objet du contrat ou manque à gagner.

Les produits ci-dessous bénéficient d'une garantie de :

Capteurs : 10 ans Les ballons : 5 ans Les autres pièces : 2 ans

La garantie prend effet à partir de la date de facturation qui restera la seule date juridiquement valable. Pendant cette durée nous remplaçons gratuitement le matériel qui n'aura pas répondu à l'une des spécifications normalisées.